

GRANDE ÉCOLE  
DU NUMÉRIQUE

**Délibération n° 2018-02**

**Date du 22 03 2018**

**OBJET : Approbation du rapport d'activité 2017**

**Vu**

L'article 9.3 Attributions de l'assemblée générale de la convention constitutive du GIP du 21 novembre 2016 ;

**Est soumis au vote,**

**Vote :**

Nombre d'abstentions (lister) : 1 soit 1,9%

Nombre de voix pour (lister) : 10 soit 68%

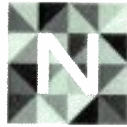
Nombre de voix contre (lister) : 0

En conséquence la délibération est (rayer la mention inutile) : adoptée ~~rejetée~~

Fait le 22 mars 2018

Stéphane DISTINGUIN,

Président



GRANDE ÉCOLE  
DU NUMÉRIQUE

Assemblée Générale

22 mars 2017

## PROCES-VERBAL

Feuille d'émargement AG 22 mars 2018



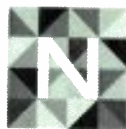
GRANDE ÉCOLE  
DU NUMÉRIQUE

GIP Grande Ecole du Numérique

22 mars 2018

En signant, je reconnais avoir été mandaté par l'entité que je représente afin de voter lors de cette assemblée générale.





Entité membre	Nom, prénom, qualité du représentant	Signature
Ministère chargé du numérique	représenté par	MINEFI.
Ministère chargé de l'emploi et de la formation professionnelle	MARBIT Hubert Directeur ESSE	
Ministère chargé de la cohésion des territoires	Thibaud Salen Directeur des Mieux de la Région (GSI / DVA)	TS
Ministère chargé de l'enseignement supérieur	excusé	
Régions de France	BEVET Philippe Commissaire Coordonnateur	



GRANDE ÉCOLE  
DU NUMÉRIQUE

Feuille d'emargement AG 22 mars 2018



Caisse des Dépôts et Consignation	excuse	
Société Générale	À distance	
Capgemini	excuse	
Google France	Excuse FAY	C. Fay
Pôle Emploi	Philippe Tournoir. 	
CPU	excuse	
Syntec Numérique	Rehm FERRAND 	
FAFIEC	Régnier Berthelot D.C.	
AGEFOS PME	Sébastien Bouleau Secrétaire Général	



GRANDE ÉCOLE  
DU NUMÉRIQUE

Feuille d'emargement AG 22 mars 2018



OPCALIA	exuse.	
Cinov IT	À distance	
Personnalité qualifiée 1, Stéphane DISTINGUIN		
Personnalité qualifiée 2, George ASSERAF	exuse.	

Ministre  
de l'Éducation  
Nationale

Zahra NABREUK

Min Economie  
DGE

Thierry DAVID

En call conférence =

- Valérie GOUTARD, Société Générale
- David PRALLONG, Cinov IT.

L'assemblée générale ne délibère valablement que si tous les collègues sont présents ou représentés et si la moitié des membres du Groupement est présente ou représentée. L'assemblée générale du 22 mars 2018 a délibéré conformément à la convention constitutive du Groupement.

\*\*\*



GRANDE ÉCOLE  
DU NUMÉRIQUE

## Propos introductifs du Président, Stéphane Distinguin

### Approbation du rapport annuel d'activités 2017

Le document présenté est le document final malgré quelques coquilles et quelques modifications de forme.

→ **Vote**

**Délibération adoptée à 68 % des membres présents ou représentés**

**Pour : 11**

**Contre : 0**

**Abstention : 1**

### Point d'information

- 3<sup>ème</sup> appel à labellisation (cf : cahier des charges en annexe – attention aux dates qui ne sont pas à jour)

Afin de répondre aux besoins en compétences numériques et d'accompagner la transition numérique de l'économie, la Grande Ecole du numérique élargit son réseau de formations et lance en 2018 un nouvel appel à projets dans le cadre du plan d'investissement compétences piloté par le Ministère du Travail. Au total, plus de 36 millions d'euros sont mobilisés pour favoriser l'émergence de formations aux métiers du numérique. D'ici 2019, les formations labellisées lors de cet appel à projets formeront au niveau national 5 000 personnes peu ou pas qualifiées (niveau bac ou inférieur au bac) en recherche d'emploi. L'appel prévoit un objectif de 30% de femmes en formation au numérique et de 30% de formation situées au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV).

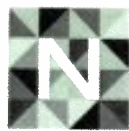
Contrairement à ce qui est indiqué au sein du cahier des charges en annexe, le prochain AAP devrait être lancé autour du 10 avril a priori dans les Hauts-de-France avec 2 relevés : fin juin et début septembre.

Le Comité de labellisation est composé par les membres de l'Assemblée Générale. Les dates des prochains comités devraient être autour du 1<sup>er</sup> septembre et début novembre.

- Octroi des aides financières

Présentation de la mise en œuvre du dispositif des aides financières. L'appropriation par la communauté de l'école 42 de ces aides est particulièrement intéressante tant sur le volume de public formé correspondant aux critères Grande Ecole du Numérique que sur l'automatisation de leur process qui est inspirant pour les autres formations.

Mikael Charbit, Chef de la mission des politiques de certification professionnelle (MPCP) à la Sous-direction des politiques de formation et du contrôle, à la DGEFP au sein du Ministère du



GRANDE ÉCOLE  
DU NUMÉRIQUE

Travail, a rappelé qu'une réflexion serait en cours les mois qui viennent avec la DGESIP et Bercy afin d'évaluer le taux de mobilisation future des aides financières.

- Recrutement et organisation interne : présentation de l'organigramme prévisionnel

Terme du recrutement prévu en juin prochain, les derniers étant les instructeurs.

#### Avancée des projets

- Elaboration du référentiel des métiers

Cet outil venant en complément des référentiels existants (OPIIEC, Pôle Emploi, CNEFOP,...) a pour objet de simplifier la compréhension des formations labellisées. Il s'agit d'un référentiel interne permettant ainsi d'homogénéiser la présentation des formations labellisées avec un seul et même langage et permettant également de mieux appréhender les compétences apprises au sein de chacune de ces formations.

Rémi Ferrand, Syntec Numérique et Régis Berthelot, Directeur Général du Fafiec ont rappelé que le référentiel de l'OPIIEC (Observatoire du Fafiec) était un outil en constante évolution qui recense les métiers du numérique. Aussi, les OPCA étant co-financeurs des formations, ces métiers et langages doivent correspondre à celui dégagé par la Fafiec. Philippe Tournier, Pole Emploi, a également émis le souhait de faire correspondre et de contribuer aux réflexions de ces métiers à ceux qu'ils produisent pour une meilleure adéquation des dispositifs.

- Mise en place des chèques APTIC

Comme indiqué sur la présentation powerpoint diffusée lors de l'Assemblée Générale, ces chèques sont un carnet de 5 chèques d'une valeur de 10€ chacun permettant ainsi à toutes et à tous de pouvoir bénéficier de formations au numérique et ainsi favoriser le sourcing des apprenants de la Grande Ecole du Numérique.

- Dispositif digital

Suite à l'annonce de la publication de la refonte du site internet, la Directrice a rappelé que les témoignages de l'ensemble des membres de la Gouvernance n'avaient pas été envoyés – aussi et pour mettre à jour la page – elle invite les membres n'ayant pas encore répondu à envoyer ses éléments dès que possible.

- Nouveaux projets en développement

Parmi ces nouveaux projets, la formation des formateurs est l'axe prioritaire de la Grande Ecole du Numérique pour cette année 2018. Stéphane Distinguin, Président du Groupement, souhaite apporter une véritable offre de service aux organismes à travers ce soutien en formation.



GRANDE ÉCOLE  
DU NUMÉRIQUE

Des discussions ont été engagées avec la Caisse des Dépôts et Consignations autour de la participation du Groupement à un projet similaire à destination de la petite enfance. Ce dispositif appelé GEN Kids ou Petite Ecole du Numérique permettrait alors l'émergence d'initiatives locales à travers un soutien financier. Visant les territoires les plus enclavés au numérique et les QPV, Sabine Thibault, Cheffe du bureau développement économique et emploi à la Direction de la ville et de la cohésion urbaine au CGET a manifesté son plus vif intérêt pour ce projet qui entre dans la feuille de route du CGET. De même, Zahra Mabrouk conseillère experte auprès du Délégué interministériel à la Jeunesse à la DJEPVA, au Ministère de l'Education Nationale a partagé son souhait de contribuer à un tel projet.

Enfin, malgré des travaux amorcés avec Talents du Numérique (anciennement association P@scaline) sur les passerelles, la priorité du groupement n'est pas là aujourd'hui avec ce 3<sup>ème</sup> AAP. Pour Samia Ghoulane, Directrice, des procédures de partenariats avec les écoles seront a minima mises en place pour l'accueil d'apprenants de la Grande Ecole du Numérique.

Dates prévisionnelles :

- 28 juin 2018 (matin) : AG statutaire
- 21 septembre 2018 (matin) : AG intermédiaire
- 13 décembre 2018 (matin) : AG statutaire

Annexes jointes :

- Présentation projetée à l'AG (PPT)
- Cahier des charges de l'AAP 2018

Fait à Paris, le **22 MARS 2018**

Le Président,  
Stéphane DISTINGUIN

6

G.I.P. « La Grande Ecole du Numérique »  
Sis 64 allée de Bercy  
Télédoc 811  
75574 Paris Cedex 12  
SIRET : 130 022 890 00011